



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

02

PROCÈS-VERBAL (ADOPTÉ): 25 FÉVRIER 2004

0.0 Procédures

Catherine Tremblay (Histoire et civilisation) propose l'ouverture de l'Assemblée générale
Colin Garceau-Tremblay (Arts plastiques) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Mathieu Corbeil (TES) propose Gautier Langevin comme président et Stéphanie Dufresne
comme secrétaire.
Gaëlle Lalonde (Sciences humaines - Questions Internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

Maxime Gagnon-Smith (Sciences humaines - Questions Internationales) propose le huis clos
Dave Tremblay (Sciences humaines - Questions Internationales) appuie

Maxime Faucher (Histoire et civilisation) demande la question préalable
L'Assemblée générale est prête à passer au vote sur le huis clos

Pour : 03
Contre Majorité
Abstention : 11

La demande de huis clos est rejetée à la majorité

0.2 Lecture et adoption des procès verbaux du 28 janvier 2004 et du 11 février 2004 (pas de quorum)

Modifications :

28 janvier 2004

point 0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation) plutôt que Guillaume Beaulac (Sciences
humaines – Action sociale et médias)

Catherine Tremblay (Histoire et civilisation) propose l'adoption du procès-verbal de
l'Assemblée générale du 28 janvier 2004 et 11 février 2004, tel que modifié.
Gaëlle Lalonde (Sciences humaines - Questions Internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

Catherine Tremblay (Histoire et civilisation) propose l'adoption du procès-verbal de
l'Assemblée générale du 11 février 2004 tel quel.
Colin Garceau-Tremblay (Arts plastiques) appuie



- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H04-02**

Adoptée à l'unanimité

0.3 Suivi des procès verbaux

-

0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mathieu Packwood (Technique maintenance industriel) propose l'ordre du jour tel que modifié

- 1.0 Dates prochaines Assemblées générales
- 2.0 Plan d'action H-04
 - 2.1 Actions de contestation
 - 2.2 Budget alloué pour la réalisation du plan d'action
- 3.0 Budget
- 4.0 Bureau exécutif
- 5.0 Avis de motion : quorum moral
- 6.0 Appui de l'AGECVM aux employés de la cafétéria
- 7.0 Commission des études spéciale
- 8.0 Varia
 - 8.1 Discussion sur la clarté de la politique de l'AGECVM'
- 9.0 Levée

Marie-Ève Beattie (Sciences humaines - Action sociale et médias) appuie

Annik Lavoie (Histoire et civilisation) amende :

- 3.0 Affaires financières
 - 3.1 Bilan A-03
 - 3.2 Budget H-04

Charlotte Guay-Dussault (Sciences humaines - Questions Internationales) appuie

David Chartier (Génie mécanique) demande le vote sur la proposition et l'amendement

- Pour : Majorité
Contre : 02
Abstention : 01

Adoptée à la majorité.

1.0 Date prochaines Assemblée générales

Stéphanie Thibault (Sciences humaines – ImplicAction) propose de tenir

- une Assemblée générale régulière le mercredi 24 mars 2004
- une Assemblée générale spéciale de grève le mercredi 31 mars 2004

Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation) appuie

Jolène Bossé (Optimonde) propose un amendement : diviser la proposition principale en deux propositions, une pour l'assemblée générale régulière du 24 mars 2004 et une autre pour l'assemblée générale spéciale de grève le 31 mars 2004

Stéphanie Thibault, proposeuse, et Guillaume Beaulac, appuyeur, sont d'accord



- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H04-02**

Stéphanie Thibault (Sciences humaines – ImplicAction) propose de tenir une Assemblée générale régulière le mercredi 24 mars 2004

Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation)

Adoptée à l'unanimité

*[Pour valider cette motion et la rendre conforme avec le point 3.4 CONVOCATION de la Charte
RAPPEL : 3.4 CONVOCATION*

L'Assemblée générale est convoquée par :

A) Un avis signé par au moins cent (100) membres OU

B) La Table de concertation OU

C) Le Bureau exécutif OU

D) Une motion adoptée en Assemblée générale régulière.

Cet avis doit contenir :

- Le lieu;

- La date;

- L'heure;

- La proposition d'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Il doit être affiché cinq jours ouvrables avant celle-ci.

Le Bureau exécutif doit voir, sur réception de cet avis, à afficher les renseignements ci haut mentionnés.

→ le prochain Bureau exécutif devra approuver un ordre du jour pour cette Assemblée générale avant de l'afficher]

Stéphanie Thibault (Sciences humaines – ImplicAction) propose de tenir une Assemblée générale spéciale de grève le mercredi 31 mars 2004

Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation)

Stéphanie Thibault, proposeuse, et Guillaume Beaulac, appuyeur, sont d'accord pour retirer cette proposition

2.0 Plan d'action H-04

2.1 Actions de contestation

Véronique de Broin (Optimonde) propose **que l'AGECVM se prononce en faveur de la grève générale comme moyen de pression essentiel pour combattre le gouvernement et ses politiques économiques de droite**

Charlotte Guay-Dussault (Sciences humaines - Questions Internationales) appuie

Dave Simard (Photographie soir) demande la question préalable

L'assemblée est prête à voter à plus des deux tiers

Pour : Majorité

Contre 04

Abstention : 15

Proposition adoptée à la majorité

Véronique de Broin (Optimonde) propose **que l'AGECVM organise une Assemblée générale de grève en vue de participer activement à la journée d'action du 14 avril organisée par la CLAC Logement, l'ASSÉ et le Comité des sans-emploi**

Marie-Hélène Graveline (Optimonde) appuie

Adoptée à l'unanimité



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H04-02

Véronique de Broin (Optimonde) propose que l'AGECVM annonce une assemblée générale de grève le mercredi 31 mars à 15 h 30

Laurence Baril (Optimonde) appuie

Adoptée à l'unanimité

*[Pour valider cette motion et la rendre conforme avec le point 3.4 CONVOCATION de la Charte
RAPPEL : 3.4 CONVOCATION*

L'Assemblée générale est convoquée par :

A) Un avis signé par au moins cent (100) membres OU

B) La Table de concertation OU

C) Le Bureau exécutif OU

D) Une motion adoptée en Assemblée générale régulière.

Cet avis doit contenir :

- Le lieu;

- La date;

- L'heure;

- La proposition d'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Il doit être affiché cinq jours ouvrables avant celle-ci.

Le Bureau exécutif doit voir, sur réception de cet avis, à afficher les renseignements ci haut mentionnés.

→ le prochain Bureau exécutif devra approuver un ordre du jour pour cette Assemblée générale spéciale de grève avant de l'afficher]

Dave Simard (Photographie soir) lit ce qui suit:

- que l'AGECVM forme un comité qui portera le nom de Comité pour la réalisation du plan d'action. Ce comité est ouvert à tous les étudiants. Il a le mandat de faire tout en son possible pour mettre en œuvre nos volontés collectives, c'est-à-dire celle de l'Assemblée générale;
- que l'AGECVM annonce une manifestation large pour appuyer le mouvement du 14 avril. Le lieu sera le parc Berri, à 14 h 00. Cette proposition est temporaire. Le Comité pour la réalisation du plan d'action pourra changer cette date s'il juge la chose nécessaire;
- que le Comité pour la réalisation du plan d'action soit chargé de produire un tract qui sera distribué partout au Québec par des envois postaux et de la distribution en voiture à Montréal en vue d'intensifier la mobilisation et l'effervescence de l'évènement. Le nombre de tracts reste à déterminer, mais la quantité doit excéder les 10000 copies;
- que le Comité pour la réalisation du plan d'action soit autorisé à louer une voiture pour faire la distribution efficace des tracts sur l'île de Montréal et ses environs;
- que l'AGECVM alloue un budget de 2000 \$ au Comité pour la réalisation du plan d'action et l'impression du tract. Les plages budgétaires qui seront affectées par cet investissement reste à déterminer ultérieurement;
- que ce Comité puisse déterminer, au nom de l'association dans son ensemble, une action locale avant le 14 avril au sein du cégep pour créer un effet de crescendo contestataire à l'interne.

Lysandre Lapointe (Sciences humaines – Individu) propose de voter les différents points séparément

Cynthia Boucher (Sciences humaines - Questions Internationales) appuie

Adoptée à l'unanimité

Dave Simard (Photographie soir) propose que l'AGECVM forme un comité qui portera le nom de Comité pour la réalisation du plan d'action. Ce comité est ouvert à



- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H04-02**

tous les étudiants. Il a le mandat de faire tout en son possible pour mettre en œuvre nos volontés collectives, c'est-à-dire celle de l'Assemblée générale
Gaëlle Lalonde (Sciences humaines - Questions internationales) appuie

Colin Garceau-Tremblay (Arts plastiques) amende pour **que l'Assemblée générale détermine le fonctionnement de ce comité**

Gaëlle Lalonde (Sciences humaines - Questions internationales) appuie

Gaëlle Lalonde (Sciences humaines - Questions Internationales) demande le vote sur l'amendement :

Pour : Majorité

Contre : 07

Abstention : 21

Amendement adopté à la majorité

Yann Allard-Tremblay (Histoire et civilisation) propose d'ajourner l'étude de ce point et de poursuivre celle des autres points de l'ordre du jour

Pour : Majorité

Contre : 35

Abstention : 01

Adoptée à la majorité

3.0 Affaires financières

3.1 Bilan A-03

Dave Tremblay (Sciences humaines - Questions Internationales) propose le **bilan de la session A-03** présenté par **David Labrosse, Responsable à la Trésorerie par intérim**

Mathieu Garceau-Tremblay (Optimonde) appuie

3.2 Budget H-04

Dave Tremblay (Sciences humaines - Questions Internationales) propose le **budget de la session H-04** présenté par **David Labrosse, Responsable à la Trésorerie par intérim**

Myriam Lafrance (TES) appuie

Stéphanie Thibault (Sciences humaines – ImplicAction) propose l'amendement suivant :

- 300,00 \$ de plus au poste : dépenses de fonctionnement – Mobilisation : frais judiciaires et/ou subvention d'urgence
- 500,00 \$ de plus au poste : dépenses de fonctionnement – Mobilisation : portes drapeaux, affiches ...
- 1500,00 \$ de plus au poste à créer : dépenses de fonctionnement – Mobilisation : Subventions militantes
- 250,00 \$ de moins au poste : dépenses de fonctionnement – Représentation : Logement, alimentation



- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H04-02**

- 550,00 \$ de moins au poste : dépenses de fonctionnement – Représentation : Camps, congrès colloques
- 700,00 \$ de moins au poste : dépenses de fonctionnement – Représentation : Transport
- 800,00 \$ de moins au poste : dépenses de fonctionnement – Matériel de bureau

Gaëlle Lalonde (Sciences humaines - Questions internationales) appuie

Isabelle Godin (Sciences humaines - Questions Internationales) demande le vote sur l'amendement

Pour : 22

Contre : 67

Abstention : 15

Amendement rejeté à la majorité

Le président d'assemblée doit quitter.

Mathieu Savard le remplace sur décision de l'Assemblée

Proposition principale adoptée à l'unanimité

4.0 Bureau exécutif

Dépôt d'un avis de motion de modification de la charte

Le président de l'Assemblée le lit :

Modification du point 1.5 POSITION qui se lit présentement comme suit :

1.5 POSITION

En aucun temps, l'Association ne peut donner son appui à un parti politique, soutenir un parti, s'associer directement à un parti politique ou se déclarer contre un parti politique. Toutefois, l'Association peut prendre position sur des questions et des débats d'actualité animant la société et défendre ses positions. À cet effet, elle peut s'associer à des mouvements ou à des coalitions nationales.

Cet avis de motion est pour enlever le paragraphe ci haut et le remplacer par le paragraphe suivant :

1.5 POSITION

En aucun temps, l'Association ne peut donner son appui à un parti politique, soutenir un parti ou s'associer directement à un parti politique. L'Association refuse la présence de tout parti politique à l'intérieur des murs du collège et se réserve le droit de les obliger à sortir en prenant tous les moyens nécessaires. Toutefois, l'Association peut prendre position sur des questions et des débats d'actualité animant la société et défendre ses positions.

Proposé par Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation)

Appuyé par Marie-Ève Beattie (Sciences humaines - Action sociale et médias)

Présentation de l'avis de motion

Cet avis de motion a pour but d'éviter la représentation de partis politiques à l'intérieur des murs du cégep ce qui peut entraîner certains conflits d'intérêts envers la neutralité politique demandée par cet article de la charte. La possibilité de se positionner contre les partis politiques a également, à mon avis, sa place, puisque certains partis sont de fervents défenseurs de plusieurs points contraires à ceux mandatés par l'Assemblée générale. Finalement, je juge la dernière phrase du point 1.5 inutile puisqu'elle dit essentiellement la



- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H04-02**

même chose que la phrase qui la précède en plus d'être mentionné à d'autres endroits dans la charte (le point 3.2 E notamment).

Nominations au Bureau exécutif :

① **Responsable à la Pédagogie**

Maxime Wawanoloath (Optimonde) propose Mathieu Robillard (Sciences humaines – Questions internationales) au poste de Reponsable à la Pédagogie
Jean-Philippe Lavoie-Morin (Photographie) appuie

Xavier Beaudry Maisonneuve (Histoire et civilisation) se présente aussi à ce poste :

Mathieu Robillard :	37 (élu)
Xavier Beaudry-Maisonneuve	23
Chaise	18

② **Responsable général-e**

Annik Lavoie (Histoire et civilisation) se présente

Élue à l'unanimité

③ **Secrétaire général-e**

Pas de candidat-e

④ **Responsable à l'Externe**

Maya Lussier-Séguin (Optimonde) se présente

Maya Lussier Séguin	75 (élue)
Chaise	09

⑤ **Responsable à l'interne**

Charlotte Guay-Dussault (Sciences humaines – Questions internationales) se présente

Charlotte Guay-Dussault	73 (élue)
Chaise	07

⑥ **Responsable à l'Information**

Myriam Lafrance (TES) se présente

Myriam Lafrance	52 (élue)
Chaise	22

⑦ **Responsable à la Trésorerie**

David Labrosse (Sciences humaines – Administration) se présente

David Labrosse	52 (élu)
Chaise	18

⑧ **Responsable à la Sensibilisation et à la Mobilisation**

Catherine Courtemanche (Optimonde) se présente

Nicolas Lépine (TES) se présente

Catherine Courtemanche	48 (élue)
Nicolas Lépine	04
Chaise	17



- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H04-02**

9 Responsable aux Affaires socioculturelles

Pas de candidat-e

Isabelle Godin (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'ajournement de l'Assemblée générale

Mathieu Packwood (Technique maintenance industriel) appuie

Pour 25

Contre 28

Abstention 12

Rejetée à la majorité

5.0 Avis de motion : Quorum moral

Discussion sur un avis de motion, modifiant la Charte de l'AGECVM, déposé valablement lors de l'Assemblée générale du 28 janvier 2004 :

Dave Simard propose un changement à la charte

Article 3.7 Quorum

Assemblée générale régulière : quorum moral

Assemblée générale spéciale : quorum moral

Le reste inchangé

Natacha Audy appuie

Annik Lavoie (Histoire et civilisation) demande la question préalable

L'Assemblée, à l'unanimité, est prête à passer au vote sur l'avis de motion

Pour : 07

Contre : 52

Abstention : 03

Avis de motion rejeté à la majorité

David Simard (Photographie soir) propose d'ajourner l'assemblée générale jusqu'à mercredi prochain, le 03 mars 2004

Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation) appuie

Pour : 08

Contre : 37

Abstention : 08

Rejetée à la majorité

Marie-Hélène Graveline (Optimonde) demande le quorum

62 personnes

Lysandre Lapointe (Sciences humaines – Individu) propose d'ajourner « hic et nunc » [right now / ici et maintenant] après avoir fait le point Commission des études spéciale

Mathieu Packwood (Technique maintenance industriel) appuie

La proposition est retirée par l'Assemblée Générale

6.0 Soutien revendications employé-e-s Cafétéria



- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H04-02**

Olivier Carpentier (Sciences humaines - Questions Internationales) propose l'appui de l'AGECVM aux employé-e-s de la Cafétéria du Cégep du Vieux Montréal
Lysandre Lapointe (Sciences humaines – Individu) appuie
Adoptée à l'unanimité

7.0 Commission des études spéciale

ATTENDU QUE, durant la consultation qui a mené à l'élaboration du Plan de développement du réseau collégial public de la Fédération des cégeps, aucun-e étudiant-e n'a été approché-e afin d'approfondir la réflexion sur l'avenir du réseau ;
ATTENDU QUE, au cours de cette même consultation, aucun-e enseignant-e n'a participé au débat entourant l'avenir du réseau ;
ATTENDU QUE les pistes d'action proposées par le document de la Fédération des cégeps concernent particulièrement, voire uniquement la formation technique et que près de la moitié des étudiant-e-s évoluent au sein du secteur préuniversitaire ;
ATTENDU QUE les attestations d'études collégiales (AEC) devraient toujours s'arrimer à un diplôme d'études collégiales (DEC) afin de ne pas paver la voie à l'utilisation de ces attestations comme courroies de transmission faciles aux diktats du marché ;
ATTENDU QUE l'éducation doit être un moyen d'acquérir une conscience citoyenne et que cette éducation doit être universellement accessible ;

Le Bureau exécutif propose

QUE l'AGECVM se positionne en faveur du rejet par la Commission des études du Plan de développement du réseau collégial public comme document représentatif de la position du Cégep du Vieux Montréal concernant les perspectives futures de ce réseau d'enseignement.

Lysandre Lapointe (Sciences humaines – Individu) appuie
Adoptée à l'unanimité

8.0 Varia

8.1 Discussion sur la clarté de la politique de l'AGECVM

Annik Lavoie (Histoire et civilisation) parle de donner cinq supers billets pour le Medley

9.0 Levée

Isabelle Godin (Sciences humaines - Questions Internationales) demande le quorum

Le quorum n'est plus constaté

L'assemblée générale est levée